



Clap de fin sur l'année 2025-2026 ✨

- **1 691** ateliers animés
- **700** enfants accompagnés
- **18** animateurs et bénévoles mobilisés
- **46** établissements partenaires partout en France
- **14** expéditions de voyageurs engagées
- **336** carnets de voyages partagés

Merci à tous ceux qui rendent cela possible ! Animateurs, établissements, voyageurs solidaires, mécènes et donateurs, c'est tous ensemble que nous permettons aux enfants et adolescents fragilisés par la maladie ou le handicap de rêver, découvrir le monde et sortir de l'isolement.

Des rencontres au grand

Alors que cette année scolaire s'achève, 5 expéditions de voyageurs solidaires sont allées en juin à la rencontre des jeunes qui ont suivi leurs aventures, à Cambrai, Limoges, Maubeuge, Aix-en-Provence, Marseille, Paris et en Île-de-France.



"La famille Hérissos" à Cambrai



"Une année en mer" à Maubeuge



"Tytiaguima" à Jouars-Pontchartrain

Merci à "La famille Hérissos", "Une année en mer", "En route, joyeuse troupe !", "Tytiaguima" et "5 coeurs en chemin" pour ces moments de partages inoubliables !

Cap sur la rentrée !



Les ateliers Kolibri reprendront début octobre : une nouvelle équipe d'animateurs, 16 expéditions de voyageurs au grand cœur, et de nouveaux établissements partenaires rejoindront l'aventure. Rendez-vous en septembre pour découvrir cette nouvelle édition et poursuivre ensemble notre belle mission auprès des enfants.

D'ici là, nous vous souhaitons de bonnes vacances ☀️



Envie de rejoindre l'aventure ?

Le recrutement de nos bénévoles, stagiaires et de nos missions de Service Civique pour l'année scolaire 2026-2027 est en cours à Aix-en-Provence, Angers, Dijon, [Lille](#), Lyon, [Marseille](#), Nancy, [Paris et Île-de-France](#), Reims et Toulouse : si vous souhaitez vous engager dans un projet porteur de sens, n'hésitez pas à [nous contacter](#) et à consulter nos offres.



**Notre association maintient sa mission auprès des enfants fragilisés uniquement grâce aux dons de particuliers, aux fonds et dotations de mécènes privés.
Merci pour votre soutien !**

Réduction d'impôts

Vous êtes un particulier : tout don à L'enfant@l'hôpital donne droit à une réduction d'impôt de 66% de vos versements.

Vous êtes une entreprise ou une personne morale : au titre de l'impôt sur les sociétés, tout don à l'association donne droit à une réduction de 60% de vos versements.

Association L'enfant@l'hôpital
4, Rue Gambetta
78600 Le Mesnil-le-Roi

[Nous contacter](#)



